



MAIRIE DE PROPRIANO

6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO

ARRETE N°2025-024

**STATIONNEMENT INTERDIT
RUE DE LA MISERICORDE
DU 23 AVRIL 2025 AU 07 MAI 2025**

Le Maire de la Commune de Propriano ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;
Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
Vu l'arrêté N° 2020-013 en date du 26 mai 2020, portant délégation de fonction et signature des adjoints et des conseillers municipaux délégués ; Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI étant habilité à signer les documents relatifs au plan de circulation ;

Vu la demande de l'Entreprise DENIS LEANDRI sis : Tralavettu 20110 PROPRIANO, afin d'effectuer des travaux de requalification et de renaturation des voiries communales, sis : Rue de la Miséricorde - 20110 PROPRIANO.

ARRETE

-Article 1^{er} : En raison des dits travaux, le stationnement et la circulation sont interdits du 23 avril 2025 jusqu'à la fin des travaux, au plus tard le mercredi 07 mai 2025 inclus :

- RUE DE LA MISERICORDE.

-Article 2 : Les différents panneaux de signalisation d'interdiction de stationnement et de réglementation de circulation seront posés par les entreprises en charge des travaux.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

-Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

-Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 23 avril 2025

Le conseiller municipal délégué

Jean-Baptiste OLLANDINI